



# L'ESSENTIEL | 2023

## LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



**Docteur Pierre-Yves Thiébault**  
Président du Conseil de Surveillance

Chers amis,

« Ne bougez pas, vous n'avez rien compris, ce n'est pas de l'argent que je demande c'est de l'amour ! »

Raoul Follereau invitait ainsi à aller bien au-delà dans le don. Il disait aussi « Aimer ce n'est pas donner mais partager ».

Cet « Essentiel » qui présente les chiffres clés et les actions de la Fondation Raoul Follereau en 2023 serait parfaitement dénué d'intérêt si cela ne recouvrait pas un travail qui ne s'envisage qu'avec l'Amour. Aimer-Agir voir Aimer-Servir résume ce que nous voulons prolonger des valeurs léguées par Raoul Follereau.

Nous perpétons cette grande chaîne d'Amour qui relie au quotidien les donateurs, les bénévoles, les acteurs locaux de santé, les partenaires sur le terrain aux victimes de la maladie, de l'exclusion de l'indifférence.

Il y a tant encore à faire mais ma reconnaissance s'adresse à tous les maillons de cette chaîne d'Amour qui restent unis et soudés en ces temps où la conjoncture s'est hélas dégradée avec les crises, les guerres.

Un grand MERCI à chacun pour cette confiance, MERCI au nom de tous nos bénéficiaires.

## PRÉSENTATION DE LA FONDATION

### ● Le projet de la Fondation

Organisme caritatif privé, reconnue d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau poursuit le combat de son fondateur : « Bâtir un monde sans lèpres », en mettant en œuvre son message de Charité qui témoigne d'un sens profond de la dignité de la personne humaine et d'un attachement particulier à chaque personne, dans toutes ses dimensions.

En plaçant l'homme, sans distinction d'origine ou de religion, au cœur de ses projets et en privilégiant les actions en profondeur visant à aider des personnes exclues à retrouver dignité et autonomie, la Fondation luttera jusqu'à la disparition de cette terrible maladie qu'est la lèpre, en privilégiant l'accès à la santé des personnes vulnérables, et en combattant la pauvreté où la lèpre prend racine.

La Fondation – bénévoles et salariés – œuvre à la mobilisation d'une véritable communauté de générosité, chaîne d'amour qui associe bienfaiteurs et partenaires, pour un monde plus juste et plus humain.

### ● La gouvernance

La Fondation est administrée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Ce dernier est composé de 9 membres bénévoles et un commissaire du Gouvernement. Il est assisté de deux commissions consultatives : la commission d'audit et la commission financière. Le directoire est composé de trois membres qui administrent la Fondation de façon collégiale et solidaire. Il est conseillé par une commission scientifique et médicale.

Les membres des commissions consultatives sont nommés par le conseil de surveillance pour leur expertise, qu'ils mettent bénévolement au service de la Fondation.

### ● Principes d'action

Plaçant le respect de tout homme au cœur de ses projets, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur des principes d'action, fondés sur la devise « Aimer, agir ! » : **aimer** tout homme exclu qu'elle rencontre sur son chemin ; **agir** pour l'aider à se mettre debout et à vivre dans des conditions dignes.

À ce titre, la Fondation est inspirée de la vision chrétienne de l'homme explicitée par l'enseignement social de l'Église dont elle rappelle quelques principes majeurs et fondamentaux : dignité de la personne, option préférentielle pour les pauvres, destination universelle des biens, recherche du bien commun, participation individuelle, subsidiarité des organisations et solidarité.

La Fondation, porte ainsi une attention particulière à :

● **Privilégier les actions en profondeur qui assurent des effets curatifs et durables**, en s'attaquant aux causes des maux, en acceptant de s'engager dans la durée, en apportant des réponses pérennes, adaptées aux besoins et aux réalités du terrain.

● **« Aider à faire »** : appuyer et développer les compétences et les structures locales, si besoin les susciter sans se substituer à elles, en particulier :

- les programmes nationaux, en collaboration avec les ministères des pays concernés ;

- les partenaires privés, le plus souvent religieux (partenaires historiques de la Fondation au service des plus pauvres), choisis pour leur intégrité, leur compétence et leur engagement désintéressé et à long terme.

● **Rechercher l'efficacité :**

- en coordonnant ses actions avec toute organisation permettant d'amplifier son impact tout en respectant son identité ;
- en inscrivant toutes ses actions dans une démarche de qualité et un processus d'amélioration continue, selon l'exigence prônée par Raoul Follereau et sous le contrôle d'organismes extérieurs.

## ● Une exigence de transparence et de contrôle

La surveillance et les contrôles de la Fondation Raoul Follereau sont exercés par plusieurs instances internes et externes :

- **Le conseil de surveillance** qui exerce un contrôle permanent de la gestion de la Fondation ;
- **Une commission financière**, qui donne un avis sur les comptes, le budget et la politique de placements financiers ;
- **Une commission d'audit**, pour vérifier la bonne affectation et l'utilisation des ressources collectées auprès des donateurs ;
- **Un dispositif de contrôle interne**, qui concourt à la maîtrise du fonctionnement de l'ensemble des activités ;
- **Un commissaire aux comptes** dont la mission légale est de contrôler et de certifier la sincérité, la régularité des comptes et de s'assurer de leur conformité à la réglementation comptable imposée aux organismes faisant appel à la générosité du public ;
- **Le Comité de la charte du Don en confiance**, qui exerce un contrôle de l'appel public à la générosité basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs ;
- **La Cour des comptes et l'IGAS** qui peuvent être amenées à contrôler les organismes faisant appel à la générosité du public.



## ● Des personnes engagées dans l'action

La Fondation vit grâce à l'engagement d'hommes et de femmes, convaincus par le message de Charité sans frontière que son fondateur Raoul Follereau a transmis. Ce sont des salariés dont l'effectif moyen en équivalent temps plein a été de 127 en 2023. Ce sont également des bénévoles réguliers impliqués dans les instances de la Fondation ou organisés en délégations départementales pour assurer la diffusion du message de Raoul Follereau. Ils étaient environ 1 000 en 2023. Ce sont aussi plus de 5 000 quêteurs qui se sont mobilisés lors des Journées Mondiales des malades de la Lèpre. Ce sont aussi et surtout les donateurs, qui par leur générosité donnent à la Fondation les moyens concrets de ses actions.

## ● Des comptes combinés

Pour réaliser son action caritative, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur des structures qui contribuent à la réalisation des projets et programmes ou à ses ressources. La SARL **Follereau Logistique** est une centrale d'achats de produits et matériels destinés aux partenaires mais ouverte à des clients extérieurs. Le **GIE Dantzig**, groupement d'intérêt économique, permet de mettre en commun ses moyens avec d'autres adhérents et donc de réduire les coûts de fonctionnement. La **SCI Dantzig Immo** est destinée à gérer les immeubles de rapport.

Cette réalité se traduit par l'établissement de comptes, dits combinés, incluant les comptes de ces structures avec ceux de la Fondation, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Cette présentation permet ainsi une vision économique et financière plus complète.

## ● Fondations abritées

La Fondation agit soit directement, soit par l'intermédiaire de fondations abritées. En effet, les statuts de la Fondation Raoul Follereau lui confèrent la capacité d'abriter des fondations, dont l'objet est conforme au sien. Elle leur offre ainsi le cadre juridique ainsi que les services pour la gestion de leurs projets. En 2023, huit fondations sont sous l'égide de la Fondation Raoul Follereau :

- la Fondation Séverine Degron ;
- la Fondation Guilde Européenne du Raid ;
- la Fondation Insertion Emploi Occitanie ;
- la Fondation Louis-Paul Aujoulat ;
- la Fondation A2ES ;
- la Fondation des Patronages ;
- la Fondation Jean Cassaigne ;
- la fondation Eiramel.

Les comptes de ces fondations abritées font partie intégrante de ceux de la Fondation Raoul Follereau.

## Total des emplois 2023 : 11 732 k€

Missions sociales

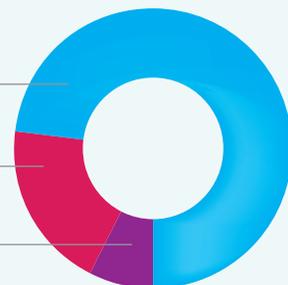
**78 %**

Frais de recherche de fonds

**15,9 %**

Frais de fonctionnement

**6,1 %**



## Total des ressources 2023 : 13 143 k€

Produits liés à la générosité

**88,9 %**

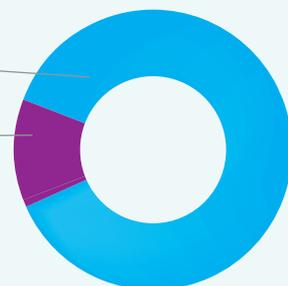
Produits non liés à la générosité

**11,1 %**

Subventions

et concours publics

**0 %**



## Produits liés à la générosité

**Les produits liés à la générosité du public comprennent les dons, les legs, les donations, les assurances-vie, le mécénat d'entreprise et d'autres produits (essentiellement financiers). En 2023, ils ont représenté 11,7 M€.**

Dons

**42,8 %**

Legs, donations et assurances-vie

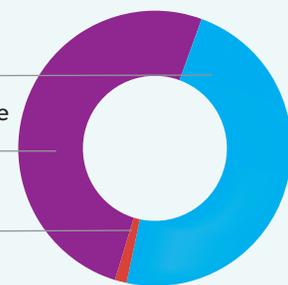
**54,9 %**

Autres produits

**2 %**

Mécénat

**0,3 %**



## Utilisation des ressources de la générosité (dons et legs)

**En 2023, sur 100 € provenant de la générosité :**

**76 €**

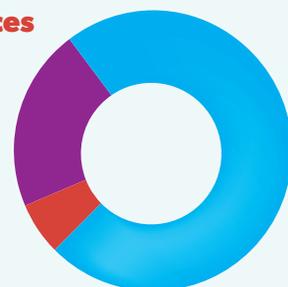
ont été utilisés pour les actions de la Fondation ;

**18 €**

pour les frais de collecte et de traitement. La Fondation ne recevant aucune subvention, ses ressources sont issues principalement de la générosité. Pour assurer chaque année un niveau de ressources permettant la continuité de nos actions, nous devons procéder à de nombreuses et coûteuses actions de collecte. Cependant, vous pouvez nous aider à diminuer ces dépenses en privilégiant les modes de dons moins coûteux, soit via notre site internet [www.raoul-follereau.org](http://www.raoul-follereau.org), soit en choisissant le prélèvement automatique.

**6 €**

ont servi au financement du fonctionnement.



# LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2023

## Missions sociales 2023

Les missions sociales représentent l'action de la Fondation Raoul Follereau contre les exclusions causées par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elles intègrent également la mission d'information et de diffusion du message de Raoul Follereau. Les coûts sont constitués des aides directement versées, des dépenses liées au Centre Raoul et Madeleine Follereau, Centre de traitement de l'ulcère de Buruli à Pobè au Bénin, les coûts des services chargés de l'attribution et du suivi de ces aides, ainsi que les coûts de la mission d'information (cf. page 4).

Elles représentent 9 154 k€ soit 78,0% des emplois et se répartissent de la façon suivante :

|                  | France             | Étranger           | Total              |
|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Soigner</b>   | 224 239 €          | 5 482 091 €        | <b>5 706 330 €</b> |
| <b>Éduquer</b>   | 518 891 €          | 1 044 526 €        | <b>1 563 417 €</b> |
| <b>Réinsérer</b> | 352 579 €          | 369 786 €          | <b>722 365 €</b>   |
| <b>Informier</b> | 1 161 372 €        | 154 €              | <b>1 161 526 €</b> |
| <b>TOTAL</b>     | <b>2 257 081 €</b> | <b>6 896 557 €</b> | <b>9 153 638 €</b> |

## Compte de résultat par origine et par destination simplifié

|  | EXERCICE 2023       | DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | EXERCICE 2022       | DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC |
|--|---------------------|---------------------------|---------------------|---------------------------|
| <b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>                      |                     |                           |                     |                           |
| Produits liés à la générosité du public          | 11 687 936 €        | 11 687 936 €              | 10 380 905 €        | 10 380 905 €              |
| Produits non liés à la générosité du public      | 1 455 420 €         | 0 €                       | 1 250 492 €         | 0 €                       |
| Subventions et autres concours publics           | 0 €                 | 0 €                       | 75 000 €            | 0 €                       |
| <b>Total des ressources de l'exercice</b>        | <b>13 143 356 €</b> | <b>11 687 936 €</b>       | <b>11 706 397 €</b> | <b>10 380 905 €</b>       |
| Reprises sur provisions et dépréciations         | 19 803 €            | 1 351 €                   | 7 726 €             | 0 €                       |
| Utilisations des fonds dédiés antérieurs         | 617 873 €           | 244 322 €                 | 434 394 €           | 276 997 €                 |
| <b>Total</b>                                     | <b>13 781 031 €</b> | <b>11 933 609 €</b>       | <b>12 148 517 €</b> | <b>10 657 902 €</b>       |
| <b>CHARGES PAR DESTINATION</b>                   |                     |                           |                     |                           |
| Missions sociales                                | 9 153 638 €         | 7 772 588 €               | 8 474 213 €         | 7 520 404 €               |
| Frais de recherche de fonds                      | 1 866 011 €         | 1 866 011 €               | 2 153 491 €         | 2 153 491 €               |
| Frais de fonctionnement                          | 711 936 €           | 610 025 €                 | 749 918 €           | 682 434 €                 |
| <b>Total des emplois de l'exercice</b>           | <b>11 731 585 €</b> | <b>10 248 624 €</b>       | <b>11 377 622 €</b> | <b>10 356 329 €</b>       |
| Dotations aux provisions et dépréciations        | 14 040 €            | 0 €                       | 33 817 €            | 33 817 €                  |
| Impôts sur les bénéfices                         | 0 €                 | 0 €                       | 0 €                 | 0 €                       |
| Reports en fonds dédiés de l'exercice            | 260 998 €           | 22 149 €                  | 395 252 €           | 56 328 €                  |
| <b>Total</b>                                     | <b>12 006 622 €</b> | <b>10 270 773 €</b>       | <b>11 806 692 €</b> | <b>10 446 474 €</b>       |
| <b>Excédent ou insuffisance des ressources *</b> | <b>1 774 409 €</b>  | <b>1 662 836 €</b>        | <b>341 826 €</b>    | <b>211 428 €</b>          |

**Dotations et réserves.** La dotation de la Fondation, les apports complémentaires et les dotations de ses fondations abritées représentent 8 011 k€.

Les réserves sont constituées des résultats excédentaires et correspondent aux ressources de la générosité collectées et non utilisées. Elles permettent à la fondation de disposer de la trésorerie pour les investissements nécessaires à ses projets (hôpital de Pobè au Bénin par exemple). Elles peuvent également être mobilisées pour la réalisation des missions sociales, par l'octroi de prêts, ou par des prises de participation dans des sociétés coopératives d'intérêt collectif dont l'objet est similaire à celui de la fondation (Villages Vivants par exemple). Enfin, elles permettent de garantir les engagements budgétaires donnés aux partenaires publics et privés en début d'année, alors que les ressources correspondantes ne sont encore ni disponibles, ni même assurées. A fin 2023, elles représentent 14,4 M€ soit un peu plus d'une année d'activité. Elles sont gérées dans des actifs immobiliers et dans divers placements financiers tels que comptes à termes et fonds communs de placements.

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (LOI n°91-772 du 7 AOUT 1991)

Organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation Raoul Follereau élabore un compte d'emploi des ressources collectées auprès du public selon le nouveau format normalisé en 2018. Ce document figure dans les comptes 2023 et est téléchargeable sur le site internet de la Fondation.

### Bilan simplifié

| ACTIF NET                  | 2023                | 2022                |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Actif immobilisé           | 9 505 819 €         | 10 097 874 €        |
| Actif circulant            | 26 453 520 €        | 25 462 488 €        |
| dont placements financiers | 18 371 992 €        | 18 614 809 €        |
| Comptes de régularisation  | 163 978 €           | 190 142 €           |
| <b>TOTAL ACTIF</b>         | <b>36 123 318 €</b> | <b>35 750 504 €</b> |

| PASSIF                      | 2023                | 2022                |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Dotations et apports        | 8 011 200 €         | 7 112 603 €         |
| Réserves                    | 14 447 476 €        | 14 236 048 €        |
| Résultat de l'exercice      | 1 774 409 €         | 341 826 €           |
| Provisions pour risques     | 26 782 €            | 26 782 €            |
| Fonds reportés et dédiés    | 9 264 343 €         | 10 893 747 €        |
| Dettes                      | 2 599 108 €         | 3 139 499 €         |
| Produits constatés d'avance | 0 €                 | 0 €                 |
| <b>TOTAL PASSIF</b>         | <b>36 123 318 €</b> | <b>35 750 504 €</b> |

**Actif immobilisé.** L'actif immobilisé comprend le patrimoine immobilier de la Fondation et des entités combinées : siège social, centre de traitement de Pobè au Bénin et immeubles de rapport. Il comprend également les biens reçus par legs et destinés à être cédés, des participations financières et des créances qui leur sont rattachées ainsi que des prêts. En effet, la Fondation agit en faveur de la réinsertion par l'emploi, soit par des aides financières, soit par l'octroi de prêts à taux zéro.

**Actif circulant.** Les actifs circulants correspondent majoritairement aux placements financiers et à la trésorerie de la Fondation qui trouvent leur contrepartie dans les réserves et les fonds dédiés. Ils comprennent également les créances et comptes apparentés.

**Fonds reportés et dédiés.** Les fonds reportés correspondent à la partie des produits de legs ou donations non encore encaissée. Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie, le compte « utilisation de fonds reportés ». Ils s'élèvent à 7 237 k€ fin 2023.

Les fonds dédiés sont des ressources que les financeurs ont souhaité affecter à un projet ou une action et qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice. Fin 2023, ces fonds dédiés représentent 2 027 k€ et sont principalement destinés à la lutte contre la lèpre.



Les données financières présentées dans ce document sont tirées des comptes annuels qui sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la Fondation : [www.raoul-follereau.org](http://www.raoul-follereau.org) et publiés sur le site du Journal Officiel : [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr). Ils peuvent être obtenus sur simple demande en s'adressant à la Fondation par téléphone : 01 70 38 92 83, ou par mail : [donateurs@raoul-follereau.org](mailto:donateurs@raoul-follereau.org).

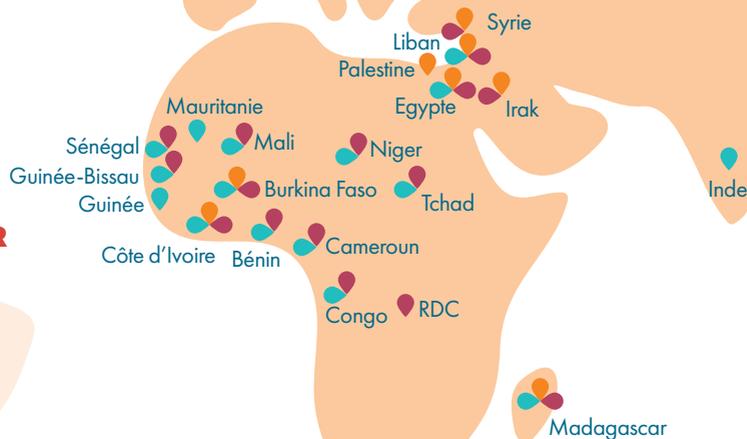
# LA FONDATION EN ACTION

- 📍 SOIGNER
- 📍 ÉDQUER
- 📍 RÉINSÉRER

## ● SOIGNER, ÉDQUER, RÉINSÉRER, INFORMER

La Fondation agit :

- Par des actions de long terme, avec un soutien fidèle à de nombreux partenaires de terrain, au premier lieu desquels les programmes nationaux lèpre et Buruli des États.
- Par la mise en œuvre de projets intégrés à fort impact social.



Au total, ce sont **278 projets soutenus en 2023 dans 22 pays dont la France** (119 « soigner », 94 « éduquer » et 65 « réinsérer »).

|              | Projets<br>« SOIGNER » | Projets<br>« ÉDQUER » | Projets<br>« RÉINSÉRER » | TOTAL<br>PROJETS |
|--------------|------------------------|-----------------------|--------------------------|------------------|
| AFRIQUE      | 96                     | 29                    | 5                        | 130              |
| AMÉRIQUE     | -                      | 1                     | -                        | 1                |
| MOYEN-ORIENT | 7                      | 44                    | 14                       | 65               |
| ASIE         | 1                      | 1                     | -                        | 2                |
| FRANCE       | -                      | 7                     | 36                       | 43               |

Avec ces projets, l'action est complétée :

- Par l'intermédiaire de **fondations abritées** (25 projets soutenus),
- Par le financement de **la recherche** (10 projets financés),
- Par la remise **d'un prix**,
- Par des **actions de formation et de documentation**

## ● INFORMER

Les bénévoles partout en France vont à la rencontre du grand public pour, à la suite de notre fondateur, maintenir éveillées les consciences et sensibiliser sur les succès obtenus et les actions que nous avons encore à mener. Dans les écoles, au travers d'événements organisés dans les villes et villages, en s'inscrivant dans des salons, des forums d'associations... le réseau des bénévoles de la fondation agit auprès du terrain pour diffuser et démontrer l'actualité du message de Raoul Follereau.

Parmi les publications de la Fondation : le site internet, les réseaux sociaux, la lettre d'information trimestrielle « **Aider les autres à vivre** » permettent d'informer les lecteurs de nos projets, difficultés, succès et besoins. Au travers d'articles et reportages partout dans le monde, le lecteur a une bonne connaissance des projets et des partenaires agissant sur le terrain. Le développement de notre présence sur les réseaux sociaux a été particulièrement soigné en 2023 avec une croissance des adhésions, des pages vues et des posts partagés.

## ● PROJETS PHARES 2023

L'année 2023 a été l'occasion de poursuivre l'œuvre de Raoul Follereau dans les différents axes que soutient la Fondation. Voici quelques exemples d'avancées représentatives de la stratégie :

### Renforcement des dépistages de cas de lèpre à Madagascar



Dépistage de la lèpre dans le village de Farafangana.

© Thomas Nwh

L'élimination de la lèpre à Madagascar a été annoncée par l'OMS en 2006. Pour autant, **33 districts sanitaires sont encore endémiques**. Le projet d'intensification se base sur le dépistage avancé. La stratégie consiste en des consultations dermatologiques de base organisées dans les villages et des visites porte à porte. Ces dépistages ont eu lieu deux à trois fois par an et par district sanitaire ciblé.

En faisant du dépistage actif, les soignants dépistent **près de 10 % de cas de lèpre supplémentaires** au niveau national. Ils ont permis de récupérer des patients ayant abandonné leur traitement et ont augmenté le nombre de dépistages passifs grâce à la sensibilisation réalisée par les agents. Un bilan positif même si « *la lèpre reste un problème de santé publique dans certains districts* ».

### Éducation : Les enfants sont fragilisés par la crise au Liban

Au Liban, l'impact de la crise sur les femmes et les enfants est dramatique. À Mrouj, le père Roland se bat pour que les enfants retrouvent leur dignité.

Ils sont **42 enfants à vivre au sein de l'orphelinat**. Âgés de 3 à 15 ans, ils tentent de reprendre goût à la vie. Tous sont des enfants orphelins, battus ou abusés sexuellement. Ils sont druzes, chrétiens, sunnites... La plupart sont originaires de Beyrouth, de la région de Nabaa, l'une des plus pauvres. « *Ils sont orientés chez nous par le biais des affaires sociales, de la paroisse ou de l'évêque. Quand ils arrivent chez nous, on leur donne tout ce qu'il faut pour vivre dignement et aller à l'école du village.* »

**Face à la crise que traverse le Liban, il constate le délitement du système familial.** Il est seul pour faire face avec ses maigres moyens. Une mission de plus en plus difficile. La consommation d'alcool et de drogue, la violence et la prostitution n'ont fait qu'accroître au sein des foyers au point de mettre la vie des enfants en danger.



© Marie-Charlotte Noulens

### Action contre les maladies tropicales négligées à manifestation cutanée



**Le Grand Prix humanitaire de la Fondation Charles Defforey a été décerné, en 2023, à la Fondation Raoul Follereau.**

Dans sa lutte contre les MTN à manifestation cutanée, la **Fondation développe des programmes toujours plus intégrés** qui comprennent notamment le dépistage, le traitement et les soins, l'accès à l'eau et à un système d'assainissement (programmes dits EHA, Eau Hygiène et Assainissement), et la mobilisation communautaire.

La Fondation Raoul Follereau met en œuvre ces programmes de concert avec les États, les centres de santé, les populations locales et d'autres bailleurs.

La dotation du Grand Prix humanitaire de la Fondation Charles Defforey, d'un montant de 100 000 euros, est affectée au programme en cours de réalisation dans 60 villages du district sanitaire de Gagnoa, en Côte d'Ivoire, en partenariat avec la Fondation Anesvad.

Retrouvez le détail de ces projets en vous connectant sur notre site : [www.raoul-follereau.org](http://www.raoul-follereau.org)

### Nous contacter

Responsable Bénévolat  
06 15 53 71 35  
[benevolat@raoul-follereau.org](mailto:benevolat@raoul-follereau.org)

Responsable Relation Donateurs  
01 70 38 92 83  
[donateurs@raoul-follereau.org](mailto:donateurs@raoul-follereau.org)

Responsable Legs,  
assurance-vie et donations  
01 70 38 92 76  
[legs@raoul-follereau.org](mailto:legs@raoul-follereau.org)